
Appel aux musées suisses
Droit de reproduction dans les réseaux sociaux
Février 2017

L'Association des musées suisses AMS est en négociations avec la société de gestion ProLitteris. Pour les musées, l'objectif est de

- diminuer les tarifs de la reproduction d'œuvres protégées et de
- faciliter et accélérer le processus d'autorisation de la reproduction.

En outre, nous aimerions négocier une sécurité accrue des droits pour les musées en matière d'**utilisation d'œuvres sur les réseaux sociaux**. Actuellement, cette utilisation n'est pas encore prévue dans le tarif en vigueur des droits des reproductions. Nous entrons ainsi en terrain inconnu. Nous avons donc besoin d'informations supplémentaires pour la négociation.

Nous aimerions savoir :

- Quels réseaux sociaux utilise votre musée ?
- Comment utilisez-vous ces médias/à quelle fréquence/dans quelle mesure ?
- Prévoyez-vous de développer cette utilisation ?
- Si vous aviez une sécurité des droits en matière d'utilisation de reproductions, utiliseriez-vous les réseaux sociaux de manière plus intensive ?

Nous ne **divulguons en aucun cas à ProLitteris de qui** ces informations proviennent.

Sandra Sykora, chargée de la négociation d'un contrat avec ProLitteris, vous remercie d'envoyer vos informations par e-mail à sandra_sykora@bluewin.ch ou par téléphone (mobile : 079 820 7160).

Le secrétaire général de l'AMS David Vuillaume est également disponible en cas de questions (tél. 058 466 6588).

Merci beaucoup pour votre coopération !